



Wallonie

Province du Brabant wallon.
Commune de 1320 - Beauvechain.

Réf. MC/-1.778.511/PU CoDT-275/2021/S312809.

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, Monsieur le Fonctionnaire délégué de la Direction du Brabant wallon du Service Public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine et Energie est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'ASBL Ecole CARITAS, établie à 1320 Beauvechain, section de Hamme-Mille, Chaussée de Namur, n° 4, représentée par Monsieur Quentin ROBERTI de WINGHE, représentant du Pouvoir Organisateur.

Le bien concerné est situé à 1320 Beauvechain, section de Hamme-Mille, Chaussée de Namur, n° 4, cadastré 2^{ème} Division, section C, numéros 312/M et 314/G.

Le projet consiste en la rénovation de la cour de récréation et de la toiture de deux bâtiments, et présente les caractéristiques suivantes :

- déplacement de l'entrée principale de l'école, réaménagement du parking existant du côté de l'avenue du Centenaire et de la cour de récréation, démolition du préau existant et placement de trois nouveaux préaux en structure légère;
- rénovation à l'identique de la toiture du bâtiment implanté à front de la chaussée de Namur (ancien bâtiment des sœurs), restauration des corniches, rénovation à l'identique de la toiture du volume secondaire qui est accolé à son pignon latéral gauche;
- remplacement de la toiture du bâtiment principal de l'école fermant la cour, par des panneaux sandwichs isolés et tôle de teinte gris anthracite.

Le projet est soumis à annonce de projet pour le motif suivant :

- application de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sur rendez-vous préalable :

- le lundi et le vendredi, entre 9 heures et 12 heures;
- le mercredi, entre 9 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures 30;

Le Service Cadre de Vie travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Le dossier peut être consulté à la maison communale, Service du Cadre de Vie, 3, Place Communale à 1320 Beauvechain.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Carine MORSAIN, Service du Cadre de Vie, Agent administratif "Urbanisme et Logement", ☎ : 010/86.83.12, 📠 : 010/86.83.01

✉ : urbanisme@beauvechain.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 octobre 2021 au 25 octobre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, n° 3 à 1320 Beauvechain;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : annoncesprojets@beauvechain.be

Si vous introduisez une réclamation, vous acceptez que vos données soient traitées par la commune et le SPW en vue d'assurer le suivi du dossier de demande de permis et que, le cas échéant, vos données soient transmises au demandeur lors de la consultation de celui-ci.

Vous pouvez avoir accès gratuitement à vos données, les rectifier ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne en contactant l'administration communale ou le Délégué à la protection des données par courriel à l'adresse dpo@beauvechain.be ou à l'adresse postale suivante : Place communale 3, 1320 Beauvechain.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing. Elles seront conservées aussi longtemps que le permis ou le certificat d'urbanisme est valide.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

La Bourgmestre,

Myriam HAY

Carole GHIOT